Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued Noun
Province de Sidi Ifni
SG/DPE/SPE

Avis d'achat sur bons de commande n° 47/2026/INDH

Le Gouverneur de la Province de Sidi Ifni, procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Réalisation des études techniques et suivi des travaux d'aménagement et équipement des chambres froides positives aux établissements de la protection sociale relevant de la Province de Sidi Ifni

Consistances de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
Phase 01					1/ Certificat d'agrément (Domaines d'activité : D14, D15 et D16) 2/ Obligation d'une caution provisoire de 2% du montant de l'offre du concurrent
1	Etude technique (40% du montant global HT)	Un projet d'exécution en 3 exemplaires comprenant : . L'étude détaillée de la conception et le dimensionnement des équipements de la chambre froide y compris l'établissement des plans d'exécutions. . Etablissement du dossier de consultation des entreprises y compris CPS et règlement de consultation	U	6	
Phase 02					
2	Assistance technique et suivi des travaux (60% du montant global HT)	- Assurer la maîtrise d'œuvre des travaux, et suivi des travaux dans le respect des spécifications des cahiers de charges, des normes et des règles de l'art - Assister aux réunions sur chantier - Contrôle de la conformité des travaux en quantité et qualité - Réalisation de tout document ou plan de détail jugé nécessaire lors de l'exécution des travaux - Vérification des plans de récolement établis par l'entreprise - Vérification et validation des attachements présentés par l'entreprise - Participation à la réception provisoire - Etablissement du rapport d'achèvement des travaux.	F	1	

Lieu d'exécution : Province de Sidi Ifni (Dar Talib Tioughza, Dar Taliba Tioughza, Dar Talib et Taliba Imi N'fast, Dar Talib et Taliba Sebt Ennabour, Dar Talib Tighirt et Dar Talib Mesti)

Délai d'exécution : 07 mois (1 (un) mois pour l'article N 01 et Six (06) mois pour l'article N°02)

Date et heure limites de réception des devis des concurrents: 11/06/2026 à 12h00

N.B : Les garanties exigées doivent être déposées au bureau de marché de la province ou transmis par E-mail : bcsidiifni@gmail.com avant la date et heure limites de réception des devis.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Signé: Mohamed DARHAM